

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



**IMANIS**  
ACTEUR SOLIDAIRE



**Président**

Denis COLLET - Chef d'entreprise

**Vice-Présidente**

Marie FRANÉY - Professeur physique chimie et adjointe de direction

**Trésorière**

Marie Christine JANVIER - Professeur à Orléans et responsable des relations avec les entreprises

**Trésorier adjoint**

Nicolas GERARDIN - Gestionnaire de ressources

**Secrétaire**

Anne SCHWERDORFFER - Cadre de Direction

**Membre du C.A**

Yannick GEDEAS - Chef de service des urgences de l'Hôpital de Bourges

**Membre du C.A**

Nathalie MAZELIER - Cadre de recrutement Adecco

**Membre du C.A**

Dominique BABIN-LEHMAN - Retraitée assistante export



**« Vive la régionalisation »**

Plus proche du terrain, toujours plus en contact avec les décideurs locaux, en prise directe avec les détresses... Voilà les atouts majeurs de la régionalisation et d'une inscription locale enracinée au plus profond des territoires que nous connaissons parfaitement et qui ont besoin de nous. Après la région Centre - Val de Loire, c'est en Occitanie que nous fondons des espoirs forts en développement. Ce déploiement n'est possible que grâce au courage et au dévouement de nos équipes. Présentes pour accompagner les plus humbles

en période difficiles, les équipes d'IMANIS ont également relevé de nouveaux défis en période de pandémie mondiale. Les femmes et les hommes qui composent nos équipes ont été aux chevets des malades du COVID et ont porté secours aux victimes touchées par la maladie au sein des centres d'accueil spécialisés. Je tiens là à leur rendre hommage. Leur courage est remarquable et la solidarité dont ils ont fait preuve force le respect. Bravo à chacune et chacun d'entre eux.





Histoire ..... p.05  
 Raison d'être ..... p.06  
 Territoire ..... p.07  
 IMANIS en quelques chiffres ..... p.10  
 Valeurs Associatives ..... p.11  
 Valeurs des Équipes ..... p.12  
 Égalités Femmes - Hommes ..... p.13  
 Qualité ..... p.14  
 Confiance ..... p.17  
 Partenaires ..... p.18

**Pôle Urgences Sociales**

Accueil de Jour ..... p.20  
 Épicerie & Partage ..... p.22  
 SIAO - 115 ..... p.24  
 Les Groupes d'Intervention Rapide ..... p.28  
 Service de location solidaire de véhicules ..... p.30

**Pôle Solidarité Internationale**

Centre d'Accueil et d'Examen des Situations ..... p.32  
 Centre d'Accueil pour Mineurs non Accompagnés ..... p.34  
 Centre Provisoire d'Hébergement ..... p.36

**Pôle Habitat**

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ..... p.38  
 Maison des Femmes ..... p.42  
 Centre d'Hébergement d'Urgence Périnatal ..... p.44  
 Centre d'Hébergement d'Urgence ..... p.46  
 Centre d'Hébergement d'Urgence Hivernal ..... p.48  
 Hébergement de Stabilisation ..... p.50  
 Intermédiation Locative ..... p.52  
 Pension de Famille ..... p.54

**Pôle Santé**

Lits Halte Soins Santé ..... p.56  
 Groupe d'Entraide Mutuelle ..... p.58  
 Pour aller plus loin ..... p.60



# IMANIS

ACTEUR SOLIDAIRE



Notre organisation associative est le fruit de l'engagement désintéressé de plusieurs bénévoles qui s'indignent de voir des gens à la rue et décident de créer des lieux d'accueil. Les équipes font leur le combat de l'Abbé Pierre et s'engagent localement dans la lutte contre le mal logement et la précarité.

Les professionnels bâtiront des réponses successives aux problématiques d'accueil, de soins, d'hébergement, de logement et d'accompagnement des publics vulnérables.

Plusieurs histoires associatives se sont mêlées pour donner naissance à IMANIS :

- Association ADAJ - Loiret créée en 1994, devient IMANIS en 2007

- Association Chrysalide - Loiret crée en 2007, rejoint IMANIS le 1er janvier 2017

- Association Oxygène - Loiret créée en 2012 rejoint IMANIS le 1er septembre 2017

- Association Cher Accueil créée en 1992 rejoint IMANIS le 1er janvier 2018

Fortement ancrée en région Centre et en Occitanie, IMANIS est membre actif des réseaux nationaux, Boutiques solidarité et Pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre.



**Membre des réseaux  
Boutique Solidarité  
& Pension de Famille**

# IMANIS accompagne les plus vulnérables vers toujours plus d'autonomie



## Urgences Sociales



## Solidarité Internationale



## Habitat

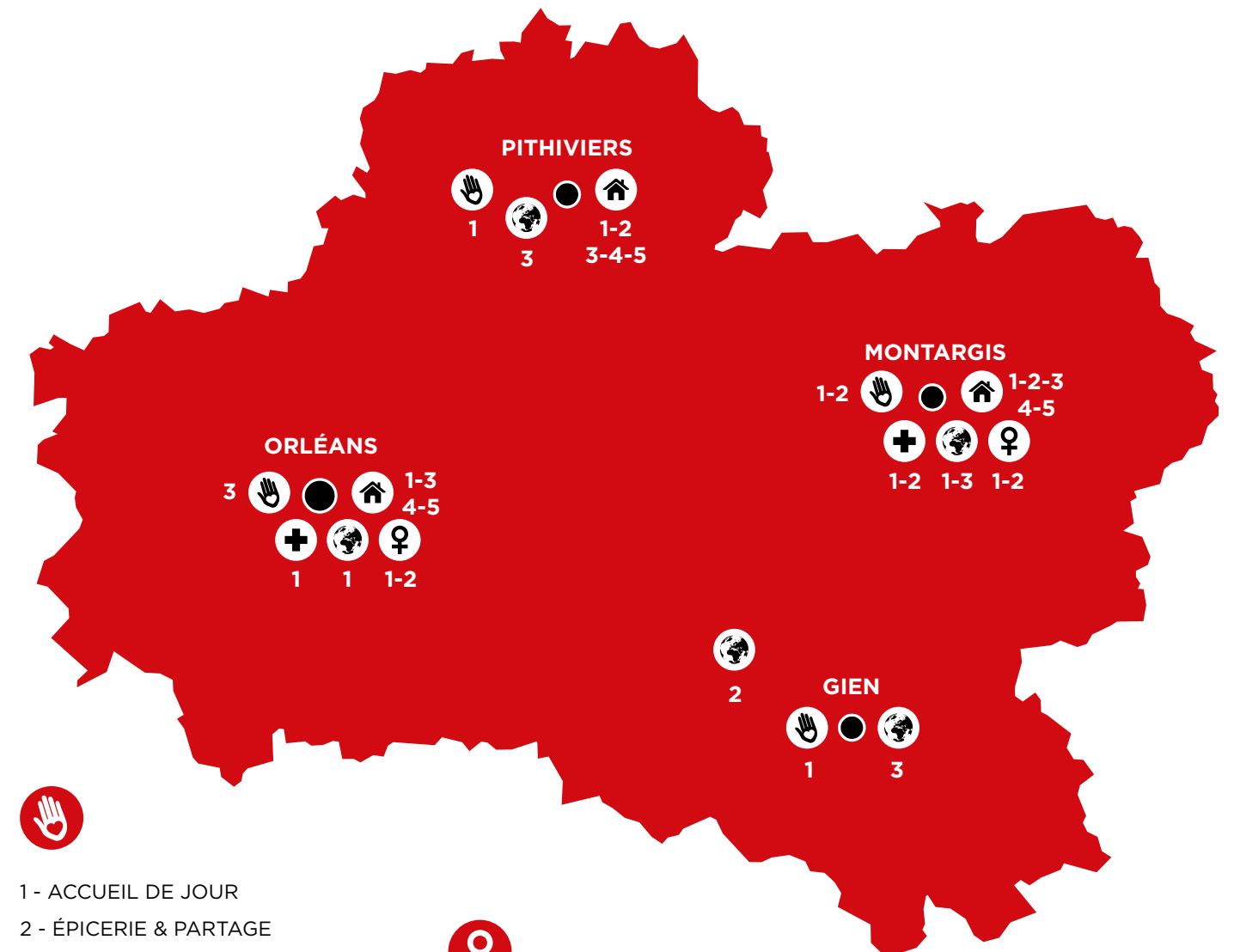


## Santé



## SOS Femmes

# LOIRET



- 1 - ACCUEIL DE JOUR
- 2 - ÉPICERIE & PARTAGE
- 3 - SIAO-115
- 4 - VROOUM



- 1 - CENTRE D'ACCUEIL ET D'ÉVALUATIONS DES SITUATIONS
- 2 - CENTRE D'ACCUEIL POUR MINEURS ISOLÉS
- 3 - CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT



- 1 - CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PÉRINATAL
- 2 - HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



- 1 - LITS HALTE SOINS SANTÉ
- 2 - GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

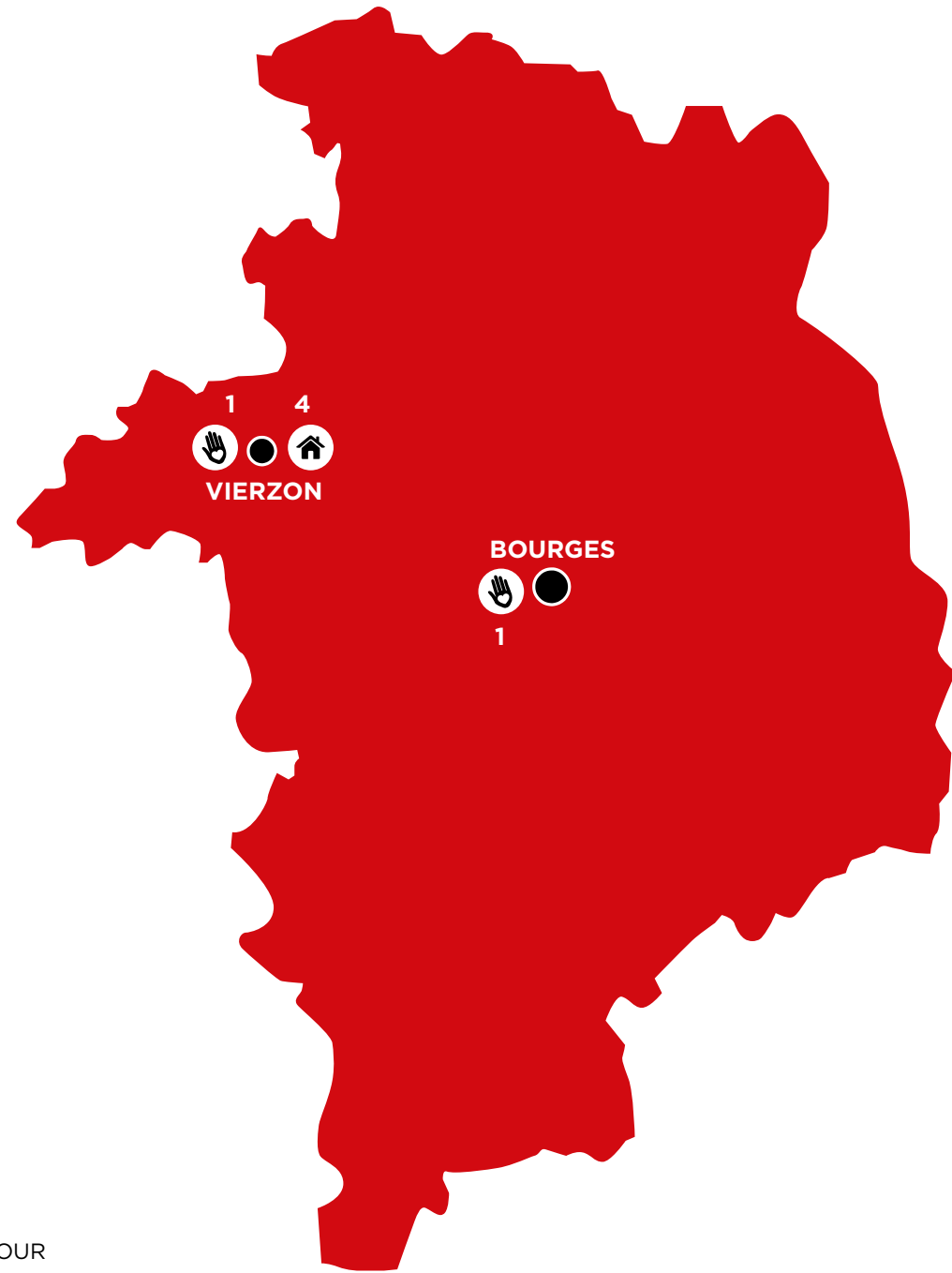


- 1 - HÉBERGEMENT D'URGENCE
- 2 - HÉBERGEMENT DE STABILISATION
- 3 - HÉBERGEMENT & RÉINSERTION SOCIALE
- 4 - PENSION DE FAMILLE RÉSIDENCE ACCUEIL
- 5 - INTERMÉDIATION LOCATIVE



Territoire

# CHER



1 - ACCUEIL DE JOUR



4 - PENSION DE FAMILLE



Territoire

# TARN



3 - SIAO-115



## IMANIS en quelques chiffres



**1000 personnes accueillies chaque jour**  
(sur nos 30 établissements)



**30 maisonnées**  
(établissements ou services répartis sur Orléans, Bourges, Montargis, Pithiviers, Gien, Vierzon et Albi)



**+ de 200 000 nuitées/an**  
(hébergement et logement des personnes défavorisées sur l'ensemble de nos sites)



**+ de 1 500 places d'hébergement/jour**  
(IMANIS pilote les SIAO-115 du Tarn et du Loiret)



**+ de 500 000 repas/an**  
(nombre de repas confectionnés avec les usagers et servis chaque année sur nos établissements)



**+ de 150 équipiers**  
(travailleurs sociaux, infirmiers, médecins, hôtes d'accueil, permanenciers d'urgence, coordinateurs... tous travaillent main dans la main qu'ils soient bénévoles ou salariés)



## Valeurs associatives

« Le **SEL** de l'existence est essentiellement dans le **POIVRE** qu'on y met » Alphonse ALLAIS.  
Les valeurs associatives se résument en **6 promesses** :

- P**roximité (mailler les territoires en valorisant la proximité)
- O**uverture (respecter les principes d'inconditionnalité ; de non jugement et de laïcité)
- I**nventivité (rechercher l'amélioration constante de nos prises en charge)
- V**alorisation (s'appuyer sur les potentialités et non sur les difficultés)
- R**éciprocité (faire avec)
- E**ngagement (être volontaire et engagés pour l'autre)





Les valeurs des équipes se caractérisent grâce à **3 promesses** :

- S**olidarité
- E**xemplarité
- L**oyauté



**Solidarité**

La solidarité fait partie de la signature associative : Imanis, acteur solidaire. Bien plus qu'un slogan, la solidarité représente l'axe central de notre action. Être solidaire en direction des plus démunis mais aussi envers ses collègues. La notion d'équipe est essentielle et ne se décrète pas. Ce sont dans nos actes quotidiens de soutien et d'entraide entre collègues, entre services, entre territoires... que nous ferons naître ou fructifier cette valeur fondatrice.

**Exemplarité**

Appliquer à soi ce que l'on dit, c'est d'abord montrer les bonnes pratiques en étant conscient des rôles de chaque acteur de l'association et de leur complémentarité. L'exemplarité ce n'est pas être parfait ou refléter la perfection, mais impulser une éthique et de la sincérité au sein du lieu de travail. En effet, on ne peut attendre des autres qu'ils suivent les règles que l'on a fixées seulement si on les respecte nous-mêmes.

**Loyauté**

Il n'y a pas de relation durable sans confiance mutuelle. Aussi, seules les valeurs fortes de bonne foi, de franchise et de sincérité formeront les bases de notre relation professionnelle. Le dialogue direct, respectueux et honnête sera maintenu tout au long de notre partenariat. « La loyauté est le bien le plus sacré du cœur humain » Sénèque.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**COMITÉ DE DIRECTION**



**TOTAL ÉQUIPES**



**RÉMUNÉRATION**





Qualité

Labellisé



RSE Positive  
labellucie.com



Qualité

## IMANIS obtient le renouvellement du Label LUCIE !

**A**près plusieurs années d'engagement en faveur de la RSE et suite à un nouvel audit réalisé par RSEVAL, IMANIS a obtenu le maintien de la labellisation LUCIE le 24 septembre 2020.

Label de référence en matière de RSE en France, aligné sur la norme internationale de la responsabilité sociétale (RSE), l'ISO 26000, cette distinction démontre l'engagement d'IMANIS dans une véritable démarche de respect de toutes ses parties prenantes (bénéficiaires, collaborateurs, fournisseurs, partenaires...) conformément aux principes du développement durable.

Par l'obtention de ce label, IMANIS s'engage donc dans une démarche structurante d'amélioration continue, pour devenir plus responsable.

Pour obtenir le label, un audit externe a été réalisé sur site par RSEVAL selon un référentiel aligné sur la norme internationale ISO 26000 autour de 7 thématiques centrales :



Gouvernance responsable et transparence



Respect des individus



Qualité de vie au travail



Protection de l'environnement



Éthique des pratiques



Produits et services responsables



Engagement pour l'intérêt général

Un comité de labellisation indépendant composé d'experts de la RSE a ensuite attribué le label après avoir examiné le rapport de l'évaluateur et les engagements pris par IMANIS pour progresser au cours des 3 prochaines années.

En obtenant le maintien du Label LUCIE, IMANIS montre qu'elle exerce son métier avec un haut niveau de responsabilité.

*« Il n'est pas facile de faire la différence entre ceux qui ne font que parler de RSE et ceux qui ont un engagement réel et sérieux. C'est maintenant possible avec LUCIE ! »*

ALAN FUSTEC, Président du Label LUCIE

Pour rappel, IMANIS a officialisé son engagement RSE dès 2012, par l'adoption d'un AGENDA 21 proposant des actions concrètes adaptées au fonctionnement et aux missions des établissements de l'association.

La rencontre avec l'Agence Lucie a eu lieu à l'été de cette même année, entraînant la démarche de labellisation, renouvelée deux fois depuis.

Le Label obtenu initialement le 28 Juin 2013 prévoyait neuf engagements de progrès dans les domaines de la prévention de la santé, la protection de l'environnement, le dialogue social et la dignité et les droits fondamentaux de la personne. La labellisation de 2016 a, quant à elle, généré 1 engagement dans le domaine la prévention de la santé et sécurité des salariés.

Lors de la dernière évaluation, en juin 2020, l'organisme RSEVAL a formulé les appréciations globales suivantes :

« Nos diligences ont porté sur les niveaux d'intégration dans l'organisation et les opérations de l'association IMANIS de chacun des objectifs définissant la Charte de responsabilité sociale LUCIE. Nous n'avons pas observé de situation, d'événement, ni de processus incompatible avec les engagements et les principes fondamentaux de la Charte de responsabilité sociale LUCIE.

L'objet social d'IMANIS - l'accompagnement de personnes en situation de précarité - inscrit cette association au cœur des enjeux de la RSE. L'engagement des dirigeants de l'association dans un Agenda 21 depuis 2012, ainsi que l'actuel audit de renouvellement de la labellisation LUCIE, illustrent leur volonté de continuer d'intégrer la RSE au cœur de son fonctionnement, en cohérence avec les nombreuses exigences réglementaires et les multiples enjeux RSE sensibles qui concernent son secteur médico-social et associatif.

Toutefois, bien que nous ayons pu identifier le maintien de diverses bonnes pratiques, ses résultats RSE restent hétérogènes, du fait de règles internes partiellement établies et de dispositifs de suivi et de contrôle encore limités. Consciente de ses marges d'amélioration, IMANIS a d'ores et déjà prévu de renforcer l'animation de sa démarche Qualité/RSE en confiant cette responsabilité à un de ses directeurs territoriaux, qui pourra éventuellement s'appuyer sur un réseau de référents qualité au sein des divers établissements de l'association.

IMANIS continue de porter des valeurs et un engagement fort sur ses enjeux RSE clés (adhérents, salariés, usagers). L'association a continué de développer ses dispositifs pour la formation, la QVT, la qualité des sites, etc. Ses résultats semblent généralement probants et les parties prenantes sont globalement satisfaites, bien qu'avec des résultats hétérogènes selon les thématiques. En particulier, IMANIS se distingue par son fort ancrage territorial (PA24 et 25), ses efforts quant à la pérennité des emplois proposés (PA6) et sa vigilance sur la qualité des conditions et relations de travail (PA7).

IMANIS pourra aisément s'appuyer sur des équipes et des responsables très volontaires en matière de RSE (conscience environnementale, bienveillance envers les salariés et les usagers, etc.) et sur les bonnes pratiques de terrain déjà en place. »





Qualité

**Après toutes ces années, il s'agit d'affiner davantage nos engagements RSE-RSO qui concernent désormais 17 principes d'actions :**

- PA 1 : **Intégrer la démarche RSO à la stratégie globale**
- PA 3 : **Respecter l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux**
- PA 5 : **Protéger les données personnelles et/ou confidentielles des parties prenantes**
- PA 8 : **Créer les conditions du dialogue social sous toutes ses formes**
- PA 9 : **Protéger la santé et la sécurité des collaborateurs**
- PA 10 : **Développer les compétences de tous les collaborateurs**
- PA 16 : **Prévenir tout acte de corruption active ou passive**
- PA 21 : **Garantir la sécurité des produits et services et protéger la santé des consommateurs**
- PA 22 : **Assurer un service-après-vente visant la satisfaction des consommateurs**
- PA 2 : **Garantir les conditions d'une gouvernance responsable**
- PA 4 : **Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances**
- PA 11 : **Assurer un système de rémunération équitable et transparent**
- PA 13 : **Minimiser les consommations de ressources d'énergie**
- PA 17 : **Garantir les conditions d'une concurrence loyale**
- PA 18 : **Agir en faveur de la responsabilité sociétale avec les fournisseurs**
- PA 20 : **Favoriser des pratiques responsables en matière de commercialisation**
- PA 23 : **Favoriser l'accès aux produits et services essentiels ou d'intérêt général**

Un plan stratégique pour les trois années suivant cette labellisation a été établi, engageant tous les membres de l'association : des élus aux salariés, et impliquant particulièrement les organes de gouvernance.

L'audit de suivi à dix-huit mois devra confirmer la mise en œuvre de ces engagements afin de conserver le niveau de qualité requis pour le maintien du Label.

## À propos de l'Agence LUCIE :

Créée en 2007 à l'initiative de Qualité France Association (fédération d'associations de consommateurs créatrice de labels et de certificats de qualité depuis 1947), le Label LUCIE 26000 récompense l'engagement d'une organisation en matière de responsabilité sociétale selon les lignes directrices de la norme ISO 26000. LUCIE développe également différentes solutions pour permettre à toutes les organisations de devenir plus engagées et responsables. La Communauté LUCIE rassemble aujourd'hui plus de 500 structures qui partagent les mêmes valeurs et la même volonté : rendre ce monde plus juste et plus respectueux des hommes et des territoires. Notre mission : donner aux organisations les moyens de devenir des acteurs ayant un impact positif.

<https://labellucie.com>



Confiance



### NEXEM

Imanis adhère au syndicat employeur NEXEM regroupant 11 000 établissements qui emploient 330 000 salariés du secteur social et médico-social. Imanis souscrit aux accords de branche des centres d'hébergement et de réinsertion sociale pour offrir à ses équipes des conditions de travail sécurisées et valorisantes. L'association Imanis est fière de cet engagement volontariste en faveur de ses équipes salariées.



### GIAC

Le Groupement Inter-associatif d'Appui et de Coopération (GIAC) a été créé par plusieurs associations pour mettre en commun et optimiser leurs fonctions support (RH, Budget, Mise en paiement, force d'achat...). La pré-comptabilité est réalisée par le GIAC qui est en relation avec les comptables des associations membres.



### KPMG Montargis

Aux côtés des dirigeants depuis plus d'un siècle, KPMG accompagne près de 30 % des PME, 50% des ETI, 47 000 des petites entreprises, de très nombreuses start-ups et plus de 6 500 entités de l'économie sociale et solidaire et 6 000 références dans les collectivités publiques. KPMG Montargis assure l'intégralité de la comptabilité d'Imanis. Le cabinet assure la clôture des comptes et rédige les comptes de résultats et bilans.

### KPMG Bourges

Avec plus de 17 000 clients, les 600 spécialistes de KPMG, tous experts de la gestion sociale, proposent une offre de gestion de la paie et d'accompagnement du secteur social et médico-social. Le cabinet KPMG Bourges assure les paies des associations du groupements.



### Commissaire aux comptes

L'intervention d'un commissaire aux comptes est nécessaire pour les associations qui reçoivent des subventions publiques supérieures à 153 000 euros. Le cabinet CORTET de MENETOU-SALON assure la certification des comptes de l'association. Il contrôle les comptes annuels comprenant le compte de résultat et le bilan financier. Il peut certifier avec ou sans réserves ces comptes, voire il peut refuser la certification.



# PARTENAIRES



Nos territoires sont riches de compétences et de ressources. IMANIS s'inscrit au cœur d'un réseau partenarial dense, solidaire et respectueux des identités et spécificités de chaque acteur.

Le groupe HUMANIS a organisé auprès des salariés de ses sites de SARAN et Olivet, une collecte de jouets de Noël pour les enfants des établissements d'IMANIS.

Ainsi, nous travaillons au quotidien avec diverses associations et institutions :

ACM formation, l'ADAPEI, l'ADMR, l'ADOMA, l'AHU (Association pour l'Hébergement Urbain), l'AIDAPHI, Amidon 45, l'APAGHE, Appel Emploi, l'APLEAT, l'ASELQO, l'ASTI, l'AVEM (Association d'Aide aux Victimes et Médiation), les bailleurs sociaux et privés, La Banque alimentaire, la CAF du Loiret, les CCAS, le Centre du volontariat, les hôpitaux, les CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles), le Centre Maternel, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes), les CMP et CMPP, COALLIA, les

Commissariats de Police Nationale et Municipales, les services du Conseil Départemental du Loiret, les services du Conseil Régional du Centre, la CPAM et les Centres d'examen de santé, la Croix Rouge Française, Domicile Service, Espace, les FJT, les Gendarmeries, Espace, les FJT, les Gendarmeries, Interstice, les crèches et halte-garderie, LEA, le LAE, Lien Social et Médiation, les services des Mairies, les Missions Locales, Le Mouvement du Nid, le Mouvement Français pour le Planning Familial, La Paésine, Parentèle, Passerelle Santé, la Préfecture et les sous-Préfectures, le Relais Orléanais, les Restos du coeur, Retravailler, RVHS (Réseau Ville Hôpital Sida), les Samu Sociaux d'Orléans et Montargis, le Secours catholique, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), les Services sociaux scolaires, les supermarchés : Super U de Montargis et Beaune la Rollande, Carrefour Contact Pithiviers, Carrefour Market Dadonville, Leclerc Amilly, l'UDAF... D'autre part, Imanis est représentée et participe activement aux réflexions de différentes instances locales, départementales ou nationales :

- La Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret.
- La Charte de la Solidarité d'Orléans.
- Le Conseil de Développement du Pays Gâtinais.
- La commission de médiation DALO.
- Le PDALHPD.
- La Commission de surveillance du FUL.
- Le réseau Ac-Sé.
- Le réseau des Boutiques Solidarités et des Pensions de Famille Fondation Abbé Pierre.
- Le Contrat Local de Santé du Montargois en Gâtinais
- Le Contrat Local de Santé du Pithiverais
- La Conférence Intercommunale du Logement du Montargois



Bourges • Vierzon • Montargis • Gien • Pithiviers



150 personnes accueillies/jour



5 accueils de jour



40 400 services/an



# ACCUEIL DE JOUR

## C'EST QUOI ?

« Un rempart contre la grande exclusion »

Les Accueils de Jour d'IMANIS sont ouverts à tous, sans distinction. L'accès y est libre et gratuit. Le premier accueil est inconditionnel. La personne accueillie peut, si elle le souhaite, rester anonyme.

Premiers maillons du réseau de resocialisation, les accueils de jour ont pour buts d'accueillir, d'écouter et d'orienter vers les services administratifs et les partenaires sociaux, en fonction des besoins de chacun.

Ils font partie du réseau national des 30 « Boutiques Solidarités », soutenues par la Fondation Abbé Pierre.

### L'accueil de Jour

L'accueil de Jour est là pour répondre aux besoins élémentaires des personnes en situation d'exclusion : boire un thé ou un café, rencontrer « l'autre » et entrer en relation avec, autour d'un petit déjeuner ou d'un atelier par exemple.

Nous y proposons des services pratiques, qui permettent à chacun de se réapproprier sa citoyenneté et l'accès à ses droits fondamentaux. Il est possible d'y établir une domiciliation, ce qui



linge, se faire coiffer. Autant de choses simples qui permettent de retrouver l'estime de soi.

### On peut s'y poser, souffler, en sécurité

L'équipe est là pour veiller au respect de tous. Ainsi, une personne accueillie peut à sa guise, lire le journal, un magazine, un livre, ou participer aux ateliers cuisine, couture, ... pour se reconnecter à elle-même.

### La personne accueillie a une vraie place

L'équipe est là pour veiller à ce que chacune d'elle puisse s'exprimer et participer, dans le respect de l'autre. Cela commence par l'implication dans les tâches ménagères, la participation aux groupes d'expression, aux « café-échanges », ou la prise en compte de son avis par le biais, par exemple, des enquêtes de satisfaction.

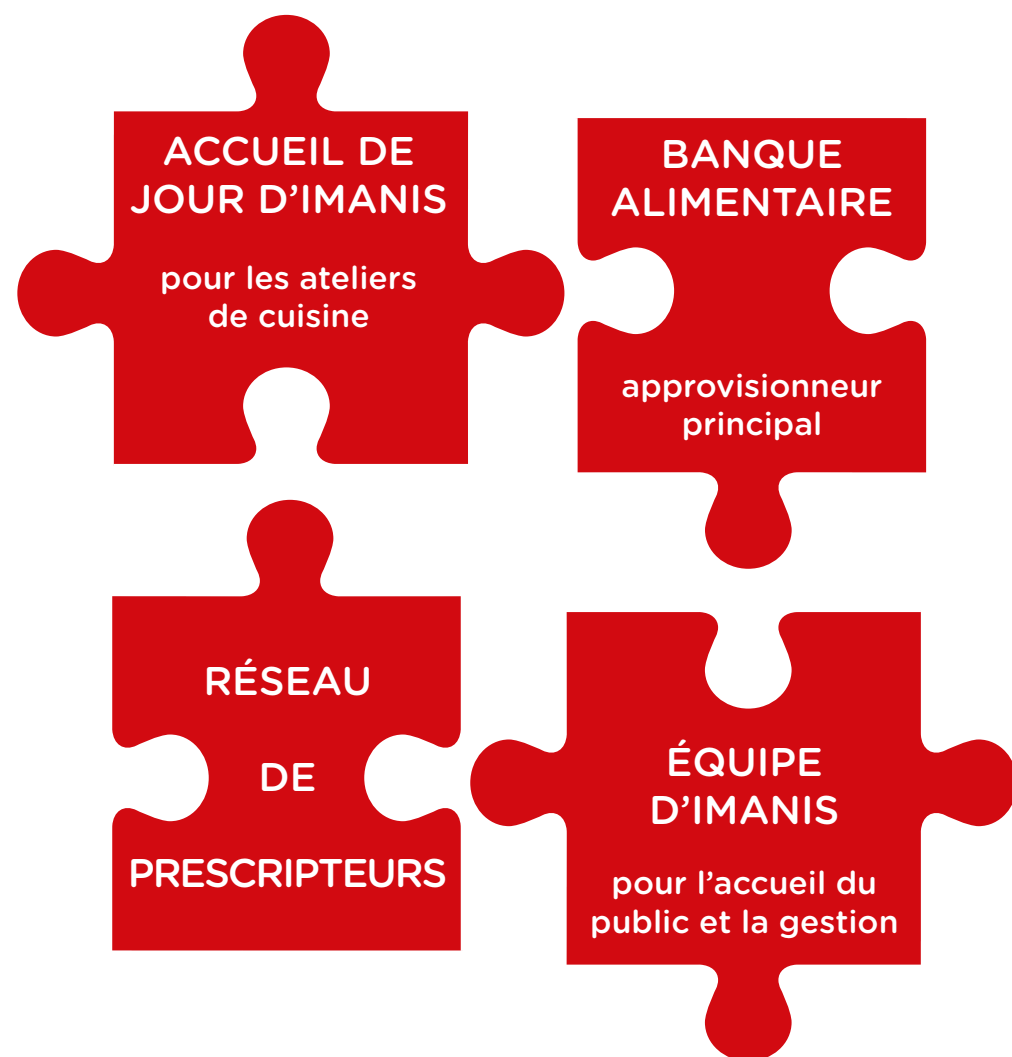
Enfin, nos Accueils de Jour proposent différentes activités, ateliers et sorties, qui favorisent l'accès à la culture, aux pratiques sportives et aux arts. Là encore, la notion d'inclusion sociale prend du sens...

permet d'avoir une adresse pour recevoir son courrier, se le faire lire ou expliquer, être orienté vers les administrations et services de droits communs, vers lesquels il est parfois difficile d'aller « tout seul ».

C'est aussi une porte d'entrée vers les droits de santé, de par les liens étroits que nous entretenons avec nos partenaires, par le biais de conventions notamment.

C'est encore la possibilité d'être aidé dans la recherche de solutions d'hébergement, de logement ou d'emplois : grâce aux ateliers « Retour à l'activité » ou simplement par l'apport d'une aide plus technique : l'accès à un téléphone, une photocopieuse.

C'est également un lieu ressource pour prendre soin de soi, conscience de son corps : accéder à une douche, laver son



**78 familles bénéficiaires**



**2 278 passages/an**



**9 tonnes redistribuées**

# ÉPICERIE & PARTAGE

## UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE C'EST QUOI ?

« Accueille les personnes en précarité et permet qu'elles fassent leurs courses à moindre coût »

Dans un espace aménagé en libre-service, ressemblant le plus possible à un magasin d'alimentation générale, le client peut acheter des denrées alimentaires de base et quelques produits de la vie courante (produits d'entretien ou d'hygiène, etc.). Tout y est vendu à environ 20 % du prix marchand. Accompagné d'un « hôte d'accueil », il fait son marché tout en discutant cuisine et conseils diététiques.

La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des Épiceries Solidaires.

Cette épicerie a pour but de favoriser les rencontres entre les clients, notamment en proposant des ateliers de cuisine, ou gestion de budget, etc., car souvent les personnes ou familles en précarité souffrent avant tout de solitude et d'isolement. L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.



**Sortir de l'assistanat**

Sortir de l'insécurité alimentaire. Il ne suffit pas de donner généreusement à celui qui a faim pour qu'il s'en sorte. Pour aider efficacement une personne dans le besoin à sortir de l'assistanat, il faut l'accompagner et la responsabiliser. C'est de cette idée qu'est née l'épicerie solidaire d'IMANIS.

La personne qui entre dans cette épicerie solidaire n'est pas considérée comme un « bénéficiaire » mais comme un « client ». Elle est accueillie par l'équipe et profite d'un entretien individuel. Le but : comprendre quelles sont ses ressources, son histoire, ses dépenses obligatoires, son contexte familial et ses projets afin de lui prodiguer des conseils et une aide adaptée.

L'accueil n'est pas seulement matériel mais humain, social. Cet entretien permet de fixer une somme hebdomadaire maximale que le client pourra dépenser dans l'épicerie solidaire. L'équipe insiste ainsi sur le sens du partage avec les autres clients : il s'agit de prendre uniquement ce dont on a besoin pour ne pas priver les autres.

### Qui et Comment ?

La demande d'accès à l'Épicerie & Partage se fait sur la base d'une évaluation sociale et budgétaire établie par le service orienteur, tel que :

- le CCAS de Montargis
- la Maison du Département
- la CAF
- le CLIC ORPADAM
- le Secours Catholique
- IMANIS

Un dossier complet est transmis à IMANIS qui l'étudie en commission partenariale.

L'accès au dispositif est accordé pour une période de 6 mois, éventuellement renouvelable.

## Gestion du SIAO - 115 du Tarn depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



**167 286 nuitées  
d'hébergement d'urgence  
Loiret**



**ouvert 24h/24**



**2 266 demandes  
d'hébergement d'insertion  
Loiret**

**38 719 nuitées  
d'hébergement d'urgence  
Tarn**

**ouvert 24h/24**

**643 demandes  
d'hébergement d'insertion  
Tarn**

# SIAO - 115

## C'EST QUOI ?

le 115 : la ligne d'urgence des grands exclus.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le n°115 et le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) sont pilotés par Imanis dans le Loiret. Plateforme de 1<sup>er</sup> accueil, le 115 est un numéro d'urgence sociale gratuit, accessible à tous 24h/24 et 7j/7. Le 115 a été mis en place afin de répondre aux besoins suivants :

- Accéder à un hébergement d'urgence
- Demander une aide alimentaire, une couverture...
- Se renseigner sur les services sociaux et les associations caritatives existants
- Se renseigner sur l'accès aux droits
- Se renseigner sur les interventions des équipes mobiles et autres services d'urgence
- Accéder aux soins et à l'hygiène
- Recevoir une écoute, des conseils

Le permanencier 115 écoute, et évalue la situation, il informe des possibilités existantes et oriente sur les dispositifs et services d'urgence sociale du Loiret, avec lesquels il se met en lien. Il s'agit de mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables, en leur donnant



une réponse immédiate sur les possibilités d'hébergement et d'accueil.

### Le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

Initié par une circulaire du 8 avril 2010, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est pensé comme un véritable « service public de l'hébergement et de l'accès au logement ». La mise en place de cette plateforme unique et la mise en réseau des différents dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement doit favoriser la transition de l'urgence vers l'insertion et garantir la nécessaire fluidité vers le logement.

### Les objectifs du SIAO sont les suivants :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement d'insertion et au logement de transition
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante.
- Coordonner les actions des différents acteurs, de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité entre l'hébergement et le logement.
- Assurer un rôle de veille sociale afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées

### A cet égard, les missions assignées au SIAO sont les suivantes :

- **Organiser, trier, centraliser** l'ensemble des demandes de prise en charge de personnes ou de ménages en détresse, sans abri ou risquant de l'être.
- **Mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre d'hébergement disponible** qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion », ainsi que les dispositifs permettant chaque fois que c'est possible un accès direct au logement. ...



...

• **Garantir la continuité de la prise en charge et la continuité des parcours des personnes**, en lien avec les travailleurs sociaux référents.

• **Organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs sociaux**, pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration.

• **Contribuer à l'observation** et à la connaissance grâce aux informations recueillies tant sur la nature des besoins et de leur évolution que sur la structure de l'offre territoriale, pour être en mesure de faire les propositions d'adaptation nécessaire.

#### **La plateforme SI SIAO : Un outil au service des usagers**

La plateforme SI SIAO a été créée afin d'offrir au SIAO et aux partenaires sociaux, un outil de gestion de leurs activités. Il s'agit d'une plateforme unique traitant de l'urgence, de l'insertion, du logement de transition qui réceptionne l'ensemble des demandes de prise en charge. Elle permet une vision exhaustive de l'offre, avec une visibilité des disponibilités des places

d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement de transition en temps réel. Enfin, elle améliore la prise en charge des personnes, en facilitant l'évaluation sociale faite par les travailleurs sociaux et en permettant un meilleur suivi du parcours de chacun. Cette application est conçue pour être utilisée en réseau par l'équipe du SIAO et par ses partenaires (les prescripteurs, les structures d'hébergement et de logement) Le SI SIAO est l'outil au service d'une politique, celle du « logement d'abord », c'est aussi un outil d'observation social au niveau départemental, régional et national sur la base de données anonymisées qui permettent d'avoir un suivi des indicateurs, des demandes et des réponses apportées.

#### **Les principales fonctions de l'application :**

• La gestion des demandes : centralisation des demandes, orientation des demandes vers les places disponibles, affectation des places après décision d'admission, information sur les débuts et fins de séjours, orientation des demandes vers des listes

d'attente, gestion des mises à jour des demandes.

- Le recensement des disponibilités des places en temps réel
- L'alimentation de la base de données d'observation sociale
- L'édition d'indicateurs de suivi de l'activité du SIAO et des différentes structures d'hébergement et de logement adapté.

L'association Imanis, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, utilise la plateforme SI SIAO à 100% de ses capacités : orientations vers les accueils de nuit, l'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement adapté, demande de prestations matérielles (aide alimentaire, couverture ...)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les demandes d'orientation sont à établir via la plateforme SI SIAO qui devient l'interface prioritaire et exclusive. En ce sens, le SIAO-115 propose des formations à l'utilisation de la plateforme pour les partenaires qui rencontrent encore des difficultés.





les groupes d'intervention rapide



**27 équipiers  
mobilisables 24h/24**



**70 lits d'urgence  
installés en 3h**



**mobilisable 24h/24  
7 jours/7**



les groupes d'intervention rapide

# - GIR - LES GROUPES D'INTERVENTION RAPIDE

## C'EST QUOI ?

Équipes mobilisables 24h/24 durant les périodes de grand froid ou de canicule et disposant d'un dispositif de 70 lits opérationnel en moins de 3 heures.

### Le GIR vient d'être activé...

Il est 17h, le 21 décembre à Orléans lorsque le téléphone retentit. La neige tombe à gros flocons. Des hommes et des femmes restent sans solution d'hébergement malgré des efforts des permanenciers du 115. Le Préfet décide de mobiliser le groupe d'intervention rapide d'Imanis. L'alerte est déclenchée et les personnels d'astreintes sont mobilisés. Qui sont-ils ? Des bénévoles ou des salariés volontaires qui ont décidé de s'engager, de se former aux opérations d'exception pour porter secours aux plus démunis. Après le déclenchement de la l'alerte, ils enfilent leur uniforme, rejoignent leur base et attendent les consignes.

**« Départ pour le Château de Charbonnière »**

La direction d'Imanis vient de préciser aux GIR le lieu d'intervention : « Château de Charbonnière, mis à disposition par le ville d'Orléans, il faut ouvrir un centre d'accueil d'urgence de 50 places ». Les équipes ne perdent pas de temps. Elles attellent la remorque d'urgence au minibus et prennent la route en direction d'Orléans. Deux remorques comprennent 50 lits militaires, 1 lot alimentation, 1 lot de kits hygiène sont prépositionnés à Orléans et à Montargis.

Les équipes arrivent sur les lieux. Deux grandes salles vides mais bien chauffées et des sanitaires sont à notre disposition. Il faut monter les lits, disposer les draps et les couvertures et monter la zone repas avant de partir au lieu de rassemblement. Ce soir ce sera au pied de l'ancienne

prison d'Orléans. 50 personnes nous attendent dans le froid. Les norias débutent. Il est 19h00, les convois se succèdent. Les femmes et les enfants sont mis à l'abri prioritairement. A l'arrivée, soupes chaudes, café, thé ou chocolat, biscottes et compotes attendent les naufragés de l'hiver. Tout va très vite. Les accueillis sont épuisés et vont vite se coucher. Les dernières consignes sont données en français, en anglais, en portugais... Il faut maîtriser plusieurs langues pour se faire comprendre. La veille de nuit est assurée un personnel spécialisé. Le lendemain matin, après un petit déjeuner, il faut prendre le bus en direction du centre-ville. Le centre d'accueil d'urgence ferme des portes à 8h. Il faut reconditionner le matériel et s'assurer que tout est en ordre. Ce soir, il y aura peut-être un nouvel appel.



  
**4 véhicules  
offerts par le CD45  
et par la Région Centre**

  
**3 véhicules  
financés par la DDETS**

  
**97% taux  
d'utilisation**

# - VROOUM - SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VÉHICULES

## C'EST QUOI ?

Sert à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes en démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Des véhicules reformés du CD45 et de la Région Centre ont été cédés à IMANIS qui assure une mission de « Service de location solidaire de véhicules ». Il s'agit donc de la mise à disposition prioritairement auprès de bénéficiaires du RSA en parcours d'insertion et rencontrant des difficultés de mobilité. Toute personne désirant louer un véhicule doit résider sur le Montargois et être âgée d'au moins dix-huit ans.

### Le véhicule est loué aux conditions suivantes :

- présentation d'une pièce d'identité, du permis de conduire et d'un justificatif de domicile,
- versement de la caution, du droit de location,
- établissement d'un contrat de location.

Toute location d'un véhicule donne lieu à l'établissement d'un contrat de location entre l'utilisateur et l'association IMANIS, responsable du parc de véhicules. Ce contrat peut se faire à la journée (dans la limite de 100 km), à la semaine (dans la limite de 300 km), au mois (dans la

limite de 1300 km), au tarif de 1€ par jour. Chaque dépassement donnera lieu à une facturation de 0,15 € du kilomètre.

### Ce contrat comprend en outre :

- une caution
- la carte grise, l'assurance du véhicule (attestation fournie)

Le règlement de la caution en numéraire et de la location s'effectue à la signature du contrat de location. La caution sera intégralement reversée sous une semaine maximum au locataire après vérification de l'état du véhicule, et à condition que celui-ci soit rendu avec les documents et équipements et le plein réalisé. Toute perte est à la charge du locataire.

### Toute personne qui loue un véhicule s'engage à :

- respecter le code de la route, répondre aux injonctions de la Gendarmerie ou de la Police, toute infraction suivie d'une contravention donnera lieu à une dénonciation auprès de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions et

entraînera le paiement d'une amende et un retrait de point le cas échéant.

- ne pas trafiquer ou tenter de le réparer,
- prévenir IMANIS de toute anomalie ou problème technique constaté sur le véhicule
- ne pas aller chez un garagiste sans avis d'IMANIS (dans le cas contraire, les réparations ne seront pas prises en charge par IMANIS).
- Si vous êtes responsable d'un accident, IMANIS n'aura pas la possibilité de prendre en charge les frais de réparations du véhicule.

Le prêt du véhicule à un tiers est interdit. La location est effectuée dans le cadre d'une utilisation professionnelle. Une évaluation du kilométrage utilisable sera définie dans le contrat de location. L'utilisateur doit impérativement se présenter à IMANIS à échéance du contrat de location. Dépassé le délai de restitution du véhicule à la fin du contrat de location, et sans nouvelles de l'utilisateur, IMANIS est en droit de récupérer le véhicule: mise en demeure, déclaration de vol auprès de la Gendarmerie,...





# - CAES - CENTRE D'ACCUEIL ET D'EXAMEN DES SITUATIONS

## C'EST QUOI ?

Un centre d'accueil de qualité pour des migrants primo-arrivants

« Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes. »

Simone VEIL



**1 006**  
migrants accueillis



**54 nationalités**  
différentes



**19 jours**  
durée moyenne de séjour

Pour améliorer l'accueil des demandeurs d'asile, l'État a mis en place un système d'accès à la procédure d'asile qui se généralise sur l'ensemble de la France. Il s'agit des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES). Les CAES ont été ouverts pour assurer une mise

à l'abri et un examen administratif dans les plus brefs délais, avant d'orienter rapidement, les demandeurs d'asile vers un lieu d'hébergement en fonction de leur situation administrative.

Notre CAES a une capacité d'accueil de 76 places. Le séjour

ne doit pas excéder 21 jours. En pratique, les délais sont plus longs à cause du manque de places d'hébergement disponibles. Selon leur situation administrative, les personnes demandant l'asile sont orientées dans des CADA (Centres d'Accueil pour Demandeur d'Asile).



**243 MNA  
accueillis**



**24 nationalités  
différentes**



**36 jours  
durée moyenne de séjour**

# - CAMINO - CENTRE D'ACCUEIL POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

## C'EST QUOI ?

Le Centre d'Accueil pour les MINEurs non accompagnés d'Ouzouer-sur-Loire (LOIRET)

Le Centre d'Accueil pour les MINEurs non accompagnés d'Ouzouer-sur-Loire (LOIRET) a ouvert ses portes en septembre 2019. Le Conseil départemental du Loiret qui protège l'ensemble des mineurs isolés sur son territoire a conclu un partenariat avec IMANIS pour répondre aux accueils d'urgence des primo-arrivants. Deux navettes quotidiennes (matin et soir) assurent la liaison entre le service du Conseil Départemental (direction enfance-famille) et notre centre. Un centre qui abritait à l'origine un centre aéré de 100 places. Une transformation de ce site réalisée il y a quelques années seulement a reconverti le lieu en un gîte de belle qualité. 40 jeunes sont accueillis sur site et l'équipe du CAMINO composée

d'accompagnateurs sociaux, de travailleurs sociaux, d'une coordinatrice, d'un directeur, d'un gardien, d'un agent polyvalent de cuisine et de veilleurs de nuit assure sécurité et prise en charge de qualité sur le centre.

Deux publics se côtoient au sein du CAMINO. D'abord les primo-arrivants dont la durée du séjour court correspond à la phase d'évaluation de l'âge. Ensuite les mineurs confiés en attente d'un projet (scolarité, formation, apprentissage, travail) que nos équipes accompagnent dans les Centres d'Information et d'Orientation et dans les établissements de l'éducation nationale. Trois mois après leur arrivée sur site après analyse de leur capacité d'autonomie des

appartements partagés seront proposés à certains. Les temps de la journée sont découpés pour que chaque MNA puisse se réapproprier le rythme d'une journée ordinaire. La participation de chacun est attendue pour le rangement et l'entretien des chambres et des parties communes. Des cours de Français Langue Étrangère sont donnés sur site à un rythme de 2 séances hebdomadaires complétées par des devoirs individuels. Des activités sportives sont en cours de création avec les clubs locaux. Le centre d'accueil dispose d'une infrastructure remarquablement adaptée aux activités de ce nouveau centre. Il est situé à 15 min à pied du centre-ville qui dispose de nombreux services.



**26 personnes  
accueillies**



**5 nationalités  
différentes**



**9 mois  
durée moyenne de séjour**



# CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

## C'EST QUOI ?

Un Centre Provisoire d'Hébergement est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Un Centre Provisoire d'Hébergement est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Il favorise leur insertion professionnelle et sociale en prenant en compte l'ensemble des aspects de la vie quotidienne (accès aux droits, scolarisation, santé, logement, formation, emploi...).

### Les personnes accompagnées au centre provisoire d'hébergement sont :

- Des personnes réfugiées statutaires ;
- Des personnes ayant obtenu la protection subsidiaire ;
- Des personnes primo-arrivants rejoignant leur famille réfugiée dans le cadre de réunification familiale.

Ce sont des femmes ou hommes, isolé(e)s ou en famille, avec des problématiques parfois multiples en termes de, santé, gestion des traumatismes liés à leur histoire, à la perte des racines, au sentiment d'isolement, à la perte des

repères..., les conséquences suite aux violences subies, barrière de la langue, fossés culturels éventuels.

### Des orientations réalisées par l'OFII - office français de l'immigration et de l'intégration, au niveau national ;

- Un accompagnement de 9 mois, renouvelable à titre exceptionnel par l'OFII par période de 3 mois ;
- Un hébergement au sein de logements diffus pour :
  - Favoriser** l'intégration et l'inclusion sociale en limitant les phénomènes de communautarisme ;
  - Faciliter** l'intégration des familles et de leurs enfants dans le quartier et la vie de la cité ;
  - Impliquer** de façon égale l'ensemble des territoires et des acteurs locaux ;
  - Adapter** l'hébergement à la composition familiale ou aux colocations de personnes isolées ; ...
- Un accompagnement individuel et des activités collectives d'autonomisation et d'intégration ;
- Des actions menées grâce à des partenariats efficaces avec les

municipalités, les services sociaux, le secteur de la santé, le monde des entreprises, les organismes de formation, les associations caritatives et culturelles...

### Les interventions du CPH s'effectuent en fonction des besoins et du projet des personnes :

- Accompagnement administratif ;
- Accueil dans l'hébergement ;
- Accès au logement ;
- Accès à la santé et aux soins ;
- Accompagnement dans la gestion de la vie quotidienne ;
- Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ;
- Accompagnement à la vie sociale locale ;
- Préparation et gestion de la sortie ;
- Apprentissage du français.

Dans le Loiret ce sont 20 places autorisées fin 2019 et installées à Montargis, Gien et Pithiviers.



**75 personnes accueillies  
dont 19 enfants**



**7 mois  
durée moyenne de séjour**



**30 places  
sur Orléans, Pithiviers  
et Montargis**

# CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

## C'EST QUOI ?

« De l'orientation à la sortie en logement autonome. »

Le CHRS d'IMANIS a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des femmes (avec ou sans enfants), connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale. D'une capacité de 30 places dont 5 sont réservées exclusivement à l'accueil de femmes victimes de violence en situation de danger, le CHRS propose un hébergement et une mise à l'abri dans un cadre chaleureux, convivial et sécurisé.

### Les orientations

Elles sont initialement reçues par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation). En fonction des disponibilités, le CHRS reçoit une fiche d'orientation qui est alors étudiée lors de la réunion de service du CHRS et qui donne généralement



lieu à un entretien de pré admission.

### Le rendez-vous de pré-admission

L'équipe du CHRS, consciente de la précarité des femmes qui demandent une place en CHRS, veille à rester réactive. C'est pourquoi le rendez-vous de pré-admission a toujours lieu, très rapidement, après avoir pris connaissance de la fiche d'orientation.

### L'Admission

Après le rendez vous de pré admission, la situation est à nouveau étudiée lors de la réunion de service suivante et peut donc donner lieu à une admission. L'admission est généralement programmée assez rapidement, en effet les femmes orientées sont souvent hébergées de façon précaire et nous tâchons de répondre à leur besoin d'hébergement le plus rapidement possible.

Le travailleur social du CHRS, qui va suivre la situation, réserve un temps dédié à l'admission. Il s'agit d'accueillir la personne, de lui présenter l'équipe en place, les lieux où elle va être dorénavant hébergée. Ce premier rendez vous permet au travailleur social référent de faire plus ample connaissance avec la personne accueillie et de poser les premiers objectifs de travail. ...



### ... L'hébergement

Le CHRS est installé dans des logements diffus partagés sur les différentes agglomérations, à proximité de toutes les commodités et services institutionnels. Ces logements offrent un compromis entre autonomie et collectivité. Plusieurs logements entièrement équipés (mobilier, électro-ménager, vaisselle, linge de maison) permettent aux

résidentes accueillies de gérer leurs hébergements de façon autonome, tout en profitant des services d'une collectivité. Des bureaux, une salle de réunion et d'activités, un local blanchisserie, un véhicule de service pour les accompagnements viennent compléter les services offerts aux résidentes.

### L'accompagnement social

Si nous concevons l'importance

« d'avoir un toit sur la tête », il n'en demeure pas moins que l'hébergement au CHRS est indissociable de l'accompagnement social. A leur arrivée au CHRS, les résidentes se voient dédier un travailleur social qui va les accompagner tout au long de leur séjour. Il s'agit bien d'accompagner et non « de faire à la place de », car le travail sur l'autonomie fait partie intégrante du CHRS.



### « IMANIS DIT NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »

#### L'accueil d'urgence

5 places sont réservées aux femmes victimes de violences et en situation de danger. Au sein du CHRS, ces femmes reçoivent un accueil sécurisé, anonyme, une mise à l'abri et un accompagnement social. Un numéro spécialement dédié aux urgences permet aux partenaires et à la Police de nous joindre de façon immédiate. Une organisation est spécialement adaptée à ce type d'accueil, en effet les femmes accueillies arrivent dans l'urgence sans rien. Il est donc indispensable de prévoir un stock de denrées non périssables, des articles de puériculture, des articles d'hygiène, des vêtements de rechange. Des jeux, livres, jouets sont à la disposition des enfants qui ont dû quitter leur foyer avec leur mère, dans l'urgence. L'accompagnement social vient lui aussi s'adapter, les premiers rendez-vous permettent souvent aux femmes victimes de violence de parler de ce qu'elles ont vécu. C'est ensuite que l'on peut s'atteler aux premières démarches (dépôt de plainte, demande d'aide

juridictionnelle, trouver un avocat, débloquer les ressources etc... ). Le caractère discret du CHRS, l'ouverture sécurisée, la vidéo-protection, la présence permanente d'équipiers, viennent rassurer ces femmes. Les femmes victimes de violence sont souvent isolées, c'est pourquoi nous veillons à les mettre en lien avec certains partenaires spécialisés dans la question des violences faites aux femmes, tel que le LAE (Lieu d'Accueil et d'Ecoute) .

### « IMANIS DIT NON À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

#### Le réseau AcSé ou Accueil Sécurisant

Il s'agit d'un réseau national, qui regroupe une soixantaine de CHRS dans toute la France, dont le CHRS IMANIS et qui vient en aide aux victimes de la traite des Êtres Humains, d'esclavage sexuel ou domestique, de mariages forcés, de crimes d'honneur. Ce réseau propose un hébergement et un accompagnement éloigné géographiquement du lieu de résidence de la personne victime de traite en danger ou

en grande vulnérabilité; il agit comme pôle ressource auprès des professionnels en contact avec des personnes victimes. Le Dispositif National Ac.Sé fait partie intégrante des mesures de protection des victimes de la traite en France, telles que citées dans le décret n° 2007-1352 du 13 septembre 2007 relatif à «l'admission au séjour, à la protection, à l'accueil et à l'hébergement des étrangers victimes de la traite des êtres humains». Le Plan d'Action National de lutte contre la traite 2014-2016 cite le Dispositif National Ac.Sé comme étant l'outil de protection des victimes de la traite en France. Le CHRS IMANIS est fier de s'associer à ce combat en proposant 2 places à ce type d'accueil, les victimes accueillies au sein du CHRS y reçoivent outre un hébergement sécurisé, un accompagnement social personnalisé . En lien avec les juristes du Dispositif National Ac.Sé, les travailleurs sociaux du CHRS accompagnent les victimes dans leur demande d'asile, la reconnaissance de leur statut de victime ayant droit à une protection internationale et enfin à l'ouverture de leurs droits.



**18 personnes accueillies  
dont 9 enfants**



**Ouverture  
le 15 juillet 2021**



**46 jours  
durée moyenne de séjour**



# MAISON DES FEMMES

## C'EST QUOI ?

Accueil d'urgence pour les femmes victimes de violences à Montargis

## UNE FEMME MEURT TOUS LES TROIS JOURS DES VIOLENCES DE SON COMPAGNON OU EX COMPAGNON

Le dispositif FVV de Montargis a ouvert ses portes le 15 juillet 2021. Depuis son ouverture, les 10 places FVV sont réparties dans un appartement transitoire, et à l'hôtel, en attendant l'ouverture de la Maison des Femmes.

L'orientation sur le dispositif FVV se fait par l'intermédiaire du 115 avec pour conditions d'accès, les problématiques suivantes :

**Être actuellement victime de diverses violences :**

- Violences domestiques (coups, violences psychologiques)
- Harcèlement ou agression sexuelle (viol, agression intrafamiliale ou dans la rue)
- Trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle, mutilation génitale féminine)

Les personnes prises en charge sont accompagnées tout au long de leur séjour. L'équipe dans sa globalité travaille autour de l'autonomie des personnes accueillies, valeur essentielle à l'association.

La durée de la prise en charge est directement liée à la situation de la personne, aux objectifs fixés et à leur réalisation.

**Le travail d'accompagnement vise à favoriser :**

- Accès aux droits civiques et sociaux
- Accès aux soins et à la santé
- Accès au logement
- Accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi
- Accès à la culture et aux loisirs



**36 personnes accueillies  
dont 19 enfants**



**Ouverture  
le 16 août 2021**



**20 places  
sur Montargis et Orléans**

# CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PÉRINATAL

## C'EST QUOI ?

Hébergement d'urgence pour les femmes enceintes ou sortant de maternité.

Le Centre d'Hébergement d'urgence Périnatal compte 20 places réparties sur deux territoires.

À Olivet, 14 places dédiées à l'accueil des familles au sein d'une maisonnée.

À Montargis, 6 places dans un établissement regroupant plusieurs dispositifs, à taille humaine, permettant la mise à l'abri de femmes et des familles.

Les places sont destinées à l'accueil et à l'hébergement pour une durée limitée des femmes en pré et post accouchement, sans domicile fixe, qui ont été signalées par une maternité ou tout autre service associé.

Cet hébergement d'urgence peut aussi être amené à accueillir l'unité familiale. Ces places s'adressent en priorité aux femmes avec nourrisson(s) et aux femmes enceintes non prises en charge par l'hébergement généraliste ou spécialisé.

Les femmes en pré ou post maternité sans solution de logement ou d'hébergement présentant une situation de très grande vulnérabilité nécessitent un accompagnement sanitaire et médico-social spécifique au regard du fait qu'elles présentent souvent :

- Un facteur de risque médical :

retard de prise en charge de la grossesse, rupture dans le suivi ;

- Une typologie familiale spécifique, ne permettant pas l'accès à certaines structures d'hébergement ;

- Une situation administrative au regard du séjour qui peut compliquer l'accès au droit commun.

Aussi, les demandes d'hébergement de femmes enceintes ou sortantes de maternité sont fréquentes. Elles peuvent se traduire par des séjours prolongés au sein des établissements de santé, sans raison médicale, dans l'attente de places d'hébergement.



**341 personnes accueillies**



**32 270 nuitées délivrées**



**91 places quotidiennes**

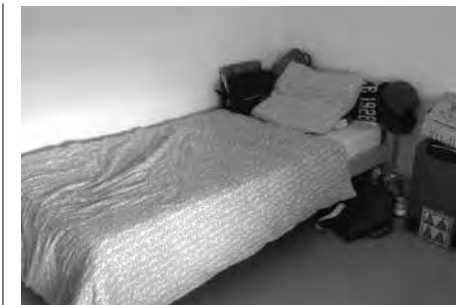
# CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

## C'EST QUOI ?

« Ils ont pour vocation de venir en aides à des hommes, des femmes et des enfants qui se trouvent à la rue. »

L'accueil est destiné aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence (femmes victimes de violence notamment), en situation de précarité et/ou connaissant de graves difficultés sociales. L'hébergement est provisoire (de quelques nuits à quelques semaines) dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

Les CHU d'IMANIS propose d'accueillir des familles, des couples, des personnes isolées, parfois accompagnées d'un animal de compagnie ou de voyage, de leur permettre de se poser, de se reposer, de dormir au chaud, à l'abri de la pluie, du vent, du froid et de la violence de la rue.



L'orientation sur le CHU se fait par l'intermédiaire du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) interpellé par un partenaire social. Dès réception de la fiche, la personne est contactée dans les plus brefs délais afin de prendre connaissance des conditions d'accueil et d'hébergement avant son entrée.

Une fois accueillie et installée, la

personne est reçue en entretien afin de poser un diagnostic social et définir avec elle son projet dans le cadre d'un accompagnement individualisé. Les objectifs qui sont fixés, sont suivis au cours de rendez-vous hebdomadaires avec le travailleur social. La durée de la prise en charge est directement liée à la situation, aux objectifs fixés et à leur réalisation.

Lorsque la personne se présente en soirée, elle est accueillie puis accompagnée vers les espaces communs en attendant l'ouverture des chambres qui a lieu à 20h. Elle peut, si elle le souhaite, bénéficier d'une collation chaude. Le petit déjeuner est quant à lui servi sur nos accueils de jour en semaine et proposé sur le CHU les week-ends et jours fériés.





**1 096 personnes accueillies**



**165 places d'hébergement**



**47 638 nuitées d'hébergement sur tout le département**

# CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE HIVERNAL

## C'EST QUOI ?

« C'est théoriquement un dispositif temporaire de 5 mois. »



Il permet d'augmenter ponctuellement nos capacités d'accueil en période hivernale. Néanmoins depuis la crise COVID ces hébergements sont restés ouverts toute l'année et 24 heures sur 24.

Les modalités d'admission restent identiques à celles des places pérennes. Le public accueilli sur ces places complémentaires ne diffère pas du

public accueilli le reste de l'année. Outre l'augmentation de la capacité d'accueil, les places de CHUH assurent une continuité d'accueil avec les accueils de jour. Ils permettent aussi la mise à l'abri 24h/24 des personnes accueillies.

### Le CHUH c'est qui ?

Les équipes habituelles se voient renforcées par des équipiers

supplémentaires. La location de logements complémentaires proches de nos installations, permet l'accueil des personnes orientées sur le CHUH. Cette configuration d'hébergement facilite l'intervention de l'équipe et la coordination des actions.



**52 personnes accueillies**



**3 mois  
de prise en charge/an**



**Où ?  
Montargis • Pithiviers**

# HÉBERGEMENT DE STABILISATION

## C'EST QUOI ?

« Il accueille, oriente, héberge et accompagne des personnes en grande précarité. »

Cet hébergement, ouvert 24h/24h, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser grâce au soutien et l'accompagnement social avec pour objectif l'adaptation à la vie active et l'insertion sociale et professionnelle.

IMANIS propose un hébergement de 15 jours renouvelables jusqu'à 3 mois, couplé à un accompagnement personnalisé et individualisé.

L'hébergement de stabilisation propose un hébergement semi-collectif avec des espaces de nuit et des espaces de vie partagés par les personnes accueillies.

Un entretien hebdomadaire doit permettre à la personne accueillie et au travailleur social qui l'accompagne d'évaluer les besoins du résident, ses attentes et projets.

Il permet de contractualiser conjointement des objectifs atteignables afin d'envisager une évolution positive de la situation de la personne accueillie.



L'hébergement de stabilisation, c'est aussi s'appropriier ou se réappropriier les gestes du quotidien, de l'entretien du logement à la gestion d'un budget, de la préparation de repas à l'hygiène personnelle. Pour ce faire les équipes sont présentes quotidiennement sur la structure. Elles s'assurent du respect du cadre et du vivre ensemble mais surtout elles sont une référence, une source d'informations pour les personnes accueillies.

Au quotidien, les équipes rendent chacun acteur de son quotidien avec pour objectif le développement de son autonomie et de son indépendance. Les professionnels intervenant sur l'hébergement recherchent constamment à mettre en avant les savoir-faire et savoir-être des personnes accueillies en s'appuyant sur leurs potentialités.

### Public

Les hébergements de stabilisation accueillent uniquement des personnes majeures, seules ou en couple, sans enfants.

Pour intégrer la structure, les personnes doivent être en situation régulière sur le territoire et orientées par un partenaire via le SIAO.

Si aucune condition de ressources n'est à remplir pour être accueilli sur l'hébergement de stabilisation, une participation équivalant à 15% des ressources est demandée à chaque personne accueillie.

Les problématiques rencontrées par chacun sont très variables. Sur la structure peuvent se côtoyer des personnes expulsées, des personnes sortant d'hospitalisation, des jeunes en rupture d'hébergement familial, des hommes et femmes à la rue suite à une rupture conjugale. Les seuls points communs entre ces personnes sont l'absence de solutions dans leur environnement immédiat (famille ou amis) et l'impossibilité d'accéder à un logement au moment de leur accueil.



**124 personnes logées**



**22 personnes sortie vers un logement autonome**



**14 mois durée moyenne de séjour**

# INTERMÉDIATION LOCATIVE

## C'EST QUOI ?

« Des propriétaires avec une démarche solidaire vis à vis de personnes souvent défavorisées. »

Selon le 21<sup>ème</sup> rapport annuel de l'état du mal-logement en France, présenté par la Fondation Abbé Pierre en janvier 2016, il existe 3,8 millions de personnes mal logées et 12 millions de personnes touchées par la crise du logement. Ces chiffres sont alarmants c'est pourquoi depuis 2011, l'association IMANIS a décidé de s'associer à la Fondation Abbé Pierre dans le combat contre le mal-logement au travers de son dispositif d'Intermédiation locative. Il s'agit d'un dispositif de logement intermédiaire destiné à des familles ou personnes seules qui rencontrent des freins à l'accès au logement. Ils peuvent ainsi disposer d'un logement autonome et d'un accompagnement social axé sur la vie quotidienne dans le logement et le relogement pérenne.

L'intermédiation locative offre aux propriétaires la possibilité d'être solidaires des personnes qui ont des difficultés pour se loger tout en leur garantissant des revenus locatifs. En effet, l'association IMANIS est locataire en titre des logements et garantit donc le règlement des loyers, des charges et l'entretien courant des logements.

### L'intermédiation locative en pratique

BAILLEURS

Des propriétaires privés

+

LOCATAIRE

L'association IMANIS

=

OCCUPANTS

Des personnes en difficulté au regard du logement

### Les bailleurs

Il s'agit de propriétaires privés qui louent leurs logements à l'association IMANIS, ils ont ainsi l'assurance que leur loyer sera réglé et leur logement entretenu. Au delà de la sécurité financière apportée par l'association, ces propriétaires s'inscrivent dans une véritable démarche solidaire

vis à vis de personnes souvent défavorisées.

Depuis toutes ces années, les propriétaires font confiance à IMANIS pour la gestion courante de leurs biens. Ils savent à qui sont destinés ces logements et ne craignent pas d'avoir des occupants parfois « exclus » du système.

### Le locataire

C'est l'association IMANIS, seule titulaire du bail, qui règle le loyer et les charges même en cas de logement inoccupé. L'entretien courant est également de la responsabilité de l'association.

### Les occupants

Il s'agit de personnes seules ou de familles qui rencontrent des freins à l'accès au logement (freins administratifs, dettes locatives, parcours d'errance). Ces personnes doivent avoir des revenus leur permettant de régler une contribution mensuelle ainsi que les factures courantes (EDF, GDF) et un minimum d'autonomie. Tous les logements ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement de la caisse d'allocations familiales.



49 Résidents



4 sites



57 ans moyenne d'âge  
(de 24 à 70 ans).



# PENSION DE FAMILLE

## C'EST QUOI ?

« “Un vrai logement” pour des personnes isolées. Des logements indépendants construits au milieu de parties communes vivantes.. »

Les Pensions de Famille sont une réponse à mi chemin entre la vie en logement autonome et la vie en structures d'hébergement collectif.

En effet, considérant que les Pensions de Famille constituent une réponse pertinente pour des personnes isolées, en situation de mal-logement et de grande exclusion, la Fondation Abbé-Pierre nous a soutenus directement dans nos projets et nous accompagne aujourd'hui dans leur développement.

La Pension de famille s'adresse à des personnes isolées recherchant principalement un cadre leur permettant d'élaborer de nouveaux projets. En offrant un logement convivial avec une prise en compte de la solitude, elle leur procure une stabilité, tout en respectant leur autonomie. Cette nouvelle forme d'habitat meublé, à durée indéterminée, répond aux besoins de personnes seules à faibles ressources, adhérant à une dynamique de lieu de vie. Elle leur permet de retrouver un toit, de se reconstruire et de créer de nouveaux liens sociaux.

### Le public

La Pension de famille accueille un public hétéroclite avec, comme



### Résidence Accueil

La Résidence Accueil d'Orléans ouverte fin 2020 entre dans le cadre réglementaire des Pensions de famille, avec la particularité de n'accueillir que des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés.

L'organisation d'un rythme de vie régulier mis en place favorise l'acquisition de repères dans le temps, indispensables à l'équilibre personnel des personnes dont la problématique est souvent, la désorientation spatiale, le renfermement et le lien social.

Lorsque des difficultés sont repérées, l'accompagnement des résidents par l'hôte d'accueil sur ses gestes basiques du quotidien, constitue par le « faire avec », un temps d'apprentissage constructif. C'est ainsi l'occasion de pouvoir repérer les besoins d'accompagnements spécifiques supplémentaires, de partenariats à mettre en œuvre, qui viendraient soutenir la personne dans son maintien dans le logement et son bien-être.

C'est ainsi que des conventions réglementaires sont passées avec les services médicaux psychiatriques de secteur et les service d'aide à la personne, venant compléter celles liées aux activités et loisirs du quotidien.

caractéristiques principales, de faibles niveaux de ressources, issues pour l'essentiel de transferts sociaux, des personnes en situation d'isolement affectif, familial et/ou social, avec des parcours antérieurs faits de ruptures, et parfois de séjours à la rue, des difficultés à assumer seules le quotidien dans un logement, des difficultés de santé, physique et/ou psychologique voire psychiatrique, qui les fragilisent, mais stabilisés avec un relais auprès des structures de soins.

La mixité des profils (âge, parcours de vie, sexe, origine culturelle, problématiques) est recherchée afin de ne pas concentrer les mêmes difficultés dans la structure, et d'assurer une vie collective harmonieuse.



54 patients admis



207 jours - durée moyenne de séjour

# LITS HALTE SOINS SANTÉ

## C'EST QUOI ?

« Accueil temporairement des personnes majeures sans domiciles fixe. »

Les structures dénommées "Lits Halte Soins Santé" accueillent temporairement des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée, mais est incompatible avec la vie à la rue. »

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé définit dans sa publication, **les 3 grandes missions qui incombent aux Lits Halte Soins Santé (LHSS)**, qui sont :

- « De proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en disposaient, et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies,
- De mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des



personnes accueillies,

- D'élaborer avec la personne un projet de sortie individuel. Elles sont ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année. La durée prévisionnelle de séjour est de 2 mois, éventuellement renouvelables. Elles disposent d'une équipe pluridisciplinaire.»

Les LHSS d'IMANIS répondent à ces trois missions sur les 2 Pôles Hébergement Santé de Montargis (6 lits) et d'Orléans (10 lits). À Montargis, les LHSS sont implantés depuis l'été 2012 au sein d'un Pôle Hébergement Santé (PHS), qui regroupe également un CHU et de la Stabilisation. À Orléans, les LHSS sont adossés à un CHRS. Les LHSS hébergent à temps complet pour une durée de deux mois pouvant être renouvelables.

Ils ont vocation à remplacer le domicile ou, dans certains cas, à le suppléer. Ils sont, en tout état de cause, des lieux où l'on se pose et qui permettent de traiter, en parallèle, des problématiques médicales théoriquement soignées à domicile. Cette prise en charge a également vocation à autonomiser le patient dans le suivi de sa maladie et/ou affection, qu'elle soit passagère ou chronique.

Les LHSS agissent pour éviter une aggravation de l'état de santé du patient, non plus seulement en faisant du soin médical, mais en faisant également de la réinsertion sociale, en traitant « l'urgence sociale » : mise à jour des papiers d'identité, ouverture de droits, recherche de solutions d'hébergement, voire de logement....

### Les LHSS c'est qui ?

2 médecins et de 4 infirmières pour l'équipe médicale/paramédicale et de 2 travailleurs sociaux pour encadrer l'accompagnement social.



**53 adhérents ont fréquenté le GEM**



**10 passages quotidiens en moyenne**



# GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

## C'EST QUOI ?

« Accueil des troubles psychiques vers toujours plus d'autonomie. »

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité. Il est organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité ; il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.



### Les principes

Pair-aidance et empowerment  
Les GEM reposent sur la philosophie de la « pair-aidance », c'est-à-dire du soutien par les pairs qui rencontrent des difficultés similaires et sont donc à même d'apporter un soutien, une écoute, un partage d'expériences autour des troubles et du parcours de chacun. La pair-aidance part aussi du principe que chaque personne est experte, de par son expérience, de la maladie. À travers ce partage, c'est la sortie de l'isolement qui est recherchée, la reconstruction du lien social et un mieux-être pour les personnes. En regroupant des personnes ayant des difficultés communes, les GEM valorisent le soutien

mutuel et facilitent le lien social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

### La gestion par les membres

Les GEM reposent également sur le principe de l'autogestion : leurs membres sont ceux qui les font vivre. Ils décident des activités du GEM dans un esprit de co-construction, mais aussi de son fonctionnement, de son organisation, et ont la charge de sa gestion administrative et financière. Les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes, qui les encourage à être actrices de leur parcours et des choix qui les concernent. Cette notion d'autogestion est importante car elle participe à l'autonomisation de la personne et par là à son insertion sociale et à son mieux-être.

Outil associatif, le GEM met en avant les fondements de la vie du groupe, impose un fonctionnement démocratique et, notamment, redistribue au collectif les bénéfices attendus.



Pour aller plus loin

# RETROUVEZ-NOUS

SUR NOTRE SITE INTERNET

[www.imanis.fr](http://www.imanis.fr)

COMMENT NOUS JOINDRE ?

[www.imanis.fr/annuaire](http://www.imanis.fr/annuaire)

# IMANIS

ACTEUR SOLIDAIRE



IMANIS - Siège Social  
21 avenue de Verdun - 45200 Montargis  
[imanis.fr](http://imanis.fr)

